Procès-verbal Assemblée générale annuelle



Le samedi 18 octobre 2014 Barnett House, Edmonton

- 1. Ouverture de la réunion à 11h26.
- 2. Adoption de l'ordre du jour, proposé par Joanne Boissoneault, appuyé par Jean-Daniel Tremblay.
- 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 octobre 2013, proposé par Jean-Daniel Tremblay, appuyé par Françoise Ruban
- 4. Présentation du rapport annuel de la présidence :
 - Le président présente un bref aperçu des réalisations de l'année 2013-2014.
- 5. Rapports du trésorier
 - Le rapport n'a pas été présenté lors de l'Assemblée générale annuelle car les documents du trésorier sont encore avec Didi Heer (ATA controller)
 - Le trésorier nous présentera son rapport à la prochaine réunion
- 6. Proposition de changements aux statuts / règlements

Raison d'être:

 Il semble y avoir confusion entre le règlement 8.1 «Régionales et réseaux» au sujet du fond de roulement des régionales et des réseaux : "Les régionales et les réseaux recevront, en début d'année, 50 % de leurs prévisions budgétaires comme fonds de roulement. La différence leur sera remise sur présentation d'un rapport intérimaire"

Et les articles <u>9 «Pouvoir des régionales</u>» et <u>10 «Pouvoir des réseaux»</u>:

<u>«9.3.1 / 10.3.1»</u> Présenter par écrit, au Comité exécutif provincial du Conseil français avant le 15 septembre, un plan d'activités et une prévision budgétaire pour l'année qui s'en vient dans le but d'en obtenir l'approbation''

<u>«9.3.2 / 10.3.2»</u> Présenter par écrit, avant le 30 mai, un rapport d'activités et un état financier pour l'année qui vient de se terminer (avec preuves à l'appui)''

Propositions de changement

Pour 8.1 «Régionales et réseaux»

"Les régionales et les réseaux recevront, en début d'année lors de la première réunion de l'année 50 % de leurs prévisions budgétaires comme fonds de roulement. La différence leur sera remise lors de la dernière réunion de l'année sur présentation d'un rapport intérimaire."

· Pour 9 «Pouvoir des régionales»

9.3.1 : Présenter par écrit, au Comité exécutif provincial du Conseil français avant le 15 septembre lors de la première réunion de l'année, un plan d'activités et une prévision budgétaire pour l'année qui s'en vient dans le but d'en obtenir l'approbation"

9.3.2 Présenter par écrit, avant le 30 mai <u>lors de la dernière réunion de l'année</u>, un rapport d'activités et un état financier pour l'année qui vient de se terminer (avec preuves à l'appui)

Pour 10 «Pouvoir des réseaux»

10.3.1 : Présenter par écrit, au Comité exécutif provincial du Conseil français avant le 15 septembre lors de la première réunion de l'année, un plan d'activités et une prévision budgétaire pour l'année qui s'en vient dans le but d'en obtenir l'approbation"

10.3.2 Présenter par écrit, avant le 30 mai lors de la dernière réunion de l'année un rapport d'activités et un état financier pour l'année qui vient de se terminer (avec preuves à l'appui)

- Proposé par le président Simon Pagé, appuyé par Joanne Boissoneault. La proposition a été acceptée.
- 7. Rapport du comité de nomination : postes à combler
 - Secrétaire
- 8. Recommendations pour des positions pour la comité executive
 - Joanne propose
- 9. Élections : Daniel Haley agira comme président des élections
 - a. Président : Jean-Daniel Tremblay propose Simon Pagé comme Président. Simon accepte la poste de présidence par acclamation.
 - b. Vice-présidente : Simon Pagé propose Danielle Karaki. Danielle accepte la poste de présidence par acclamation.
 - c. Secrétaire : Jean-Daniel Tremblay propose Modeste Nscholé. M. Nscholé accepte la nomination et a été nommé secrétaire par acclamation.

d. Trésorier : Joanne Boissoneault propose Daniel Haley comme trésorier. Daniel accepte la poste par acclamation.

10. Remise des prix :

- Le prix Claudette Tardif sera présenté à Patricia Rijavec lors du NCTCA le 5 février.
- le prix d'excellence n'avait aucun candidature.

11. Cloture à 12h02. Proposé par Katherine Deren et appuyé par Marie Commance-Shulko.

1.